



COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL DU 29 SEPTEMBRE 2009 Questions diverses

I) DOCUMENT D'ORIENTATION STRATEGIQUE

En introduction au débat, la CGT a lu la motion suivante :

La CGT ne va pas revenir longuement sur la démarche du DOS elle-même, s'étant déjà exprimée sur la question au niveau national. Pour autant, la CGT souhaite quand même rappeler que la démarche participative des agents laisse pour le moins dubitatif. En effet, alors que les personnels ne sont jamais consultés sur les choix, ni sur le niveau des besoins en emplois, on leur demande de trouver des solutions dans un cadre contraint, en clair on leur demande comment adapter les missions pour supprimer un maximum d'emplois.

Vous comprendrez alors, que nous ne pouvons nous satisfaire d'une démarche où l'avis des agents ne serait sollicité que dans ce cadre. Les agents qui participeront aux ateliers locaux en jugeront par ailleurs.

Pour nous, le DOS, est votre document, il répond à votre démarche et est de votre responsabilité.

II) PANDEMIE GRIPALE

Les 40.000 masques sont arrivés dans le département. Ils permettent d'assurer la protection des agents en contact avec le public, pour le cas où l'on passerait en phase 5B (phase pré-pandémique). Des solutions hydro-alcoolique et des serviettes à usages unique ont été livrés à la TG.

Dans l'attente d'une éventuelle phase 5B, ils sont stockés à la Trésorerie Générale.

Toujours en phase 5B, les agents fragiles (femmes enceintes, agents connaissant des problèmes respiratoires, ...) pourraient être amenés à changer de service pour ne plus exercer au contact du public.

En phase 6 (phase pandémique), seules certaines activités seraient maintenues. Les agents non malades n'exerçant pas d'activité obligatoire seraient invités à rester chez eux pour éviter le risque de propagation du virus.

En cas de crise, seuls 290 agents seraient appelés à travailler. Statistiquement, selon le TPG, il est prévu qu'environ 7% seulement des collègues seraient malades en même temps.

Le TPG a indiqué que les demandes d'autorisation pour garde d'enfant (en cas de maladie ou d'école fermée) seraient examinées avec bienveillance.



III) CALENDRIER DES SIP 2010

Les 6 SIP de Cambronno seront créés au 1er juillet 2010.

La trésorerie de Nantes Cambronno sera donc scindée en 6 parts non égales correspondant au périmètre des CDI existants.

En revanche, le grand accueil Jules Verne ne sera pas impacté par la création des SIP.

La direction étudie l'opportunité de maintenir la plate-forme téléphonique actuelle en l'état.

Certaines cellules recouvrement seront donc de taille très réduite.

On distingue trois phases :

- phase 1 : information locale des organisations syndicale et réunion collective des agents.
- Phase 2 : consultation individuelle des agents – ceux-ci devant présenter leurs souhaits d'affectation en priorisant les SIP.
- phase 3 : installation physique des SIP

Dès janvier, il y aura 6 comptes Banque de France différents pour la trésorerie, du fait de la création obligatoire dès le 1er janvier de 6 codiques correspondant à chaque SIP.

Un ergonome privé interviendra d'ici à la fin de l'année sur la mise en place de ces SIP.

IV) ACCUEIL DE SAINT-NAZAIRE

Nous sommes revenus une nouvelle fois sur les difficultés à l'accueil commun de Saint-Nazaire. L'affluence conduit à des fermetures anticipées répétées, parfois une heure avant l'heure officielle.

La CGT a à cette occasion souligné que les locaux actuels ne sont peut-être pas adéquats – d'autant que la fréquentation est appelée à augmenter quand le CDIF (impôts fonciers) rejoindra le site.

Pour la direction, cette situation reste satisfaisante. Les usagers seraient mieux accueillis maintenant qu'il y a cinq ans.

Quand la Direction prendra-t-elle en compte le contexte économique spécifique vécu par la population nazairienne ?

A l'occasion de ce débat, la parité syndicale a souligné que les usagers étaient de plus en plus agressifs envers nos collègues de l'accueil – probablement à cause des temps d'attente important – et du contexte économique. Il est à craindre que la situation empire avec l'émission des rôles de TH.

La direction a émis une note indiquant la procédure à suivre en cas de difficulté.

La parité syndicale souligne qu'on s'oriente vers le tout sécuritaire. Est-ce là la solution à la crise profonde que traverse notre société aujourd'hui ?

V) EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE L'EQUIPE DE RENFORT

Pour l'instant, l'effectif est maintenu, mais la direction ne s'engage pas pour l'avenir. Elle souligne par exemple que l'effectif en Ile-et-Vilaine est bien plus réduit.

VI) MISE EN OEUVRE DE GAIA

Il s'agit d'un logiciel qui permet de transférer les demandes fiscales des contribuables des trésoreries de « proximité » vers le CDI ou le SIP dont elles dépendent.

220 dossiers ont été transmis au jour du CTPD, se répartissant sur l'ensemble des trésoreries, au premier rang desquelles Rezé et Saint-Herblain.

La charge de travail de constitution des dossiers est importante pour les postes. Pour l'instant, sans compensation en emploi, naturellement.



VII) DEFIBRILLATEURS

Il y en a 9 sur l'agglomération nantaise, situés dans les implantations suivantes : TG, DIT, RF de Nantes, Nantes amendes, Saint-Herblain, Rezé, Carquefou, Vertou.

Pour les autres postes, des défibrillateurs seront commandés par le CHS, qui propose également une formation pour leur utilisation.

VIII) CREATION DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE

3 agents du Trésor et 4 de la DSF seront concernés par ce pôle qui sera créé le 1er juin prochain sur le site de Cambronne.

IX) REALISATION DES OBJECTIFS

Le TPG est revenu sur les difficultés qu'ont les comptables à réaliser leurs objectifs en matière d'analyse financière.

Le CSTP a reconnu qu'on demandait plus de travail aux chefs de poste qu'il y a quelques années. Est-ce à dire qu'ils ne travaillaient pas assez à cette époque ou que maintenant ils ont trop de travail ?

X) TOILETTES DU CHU

Les travaux seront réalisés – mais pas cette année, car les travaux de Guémené sont prioritaires. Ce n'est pas un problème de fonds disponibles, mais de disponibilité de l'ACMO. Mais on va encore dire que la CGT exagère quand elle se plaint du manque de personnel !

xi) INSPECTION DE L'IGF

Si globalement il semble que les inspecteurs de l'IGF ont été corrects avec les agents, il n'en a pas été de même à Carquefou où l'usage des portables a été interdit pour les communications personnelles, empêchant toutes les communications urgentes.



Nous regrettons ce comportement de « petit chef » de la part de quelques têtes bien pleines – mais pas toujours bien faites.

Les comptables devront répondre aux remarques formulées lors de cette inspection.

XII) DOCUMENT UNIQUE

Les risques professionnels ont été examinés en groupe de travail par les organisations syndicales et la Direction locale. Un CTPD et un CHS acteront d'ici la fin de l'année les décisions qui seront prises pour améliorer la sécurité des collègues.

XIII) SERVICE DES RETRAITES DE L'ETAT

Les services des pensions seront à terme supprimés. Ne subsisteront pour la métropole que 6 centres régionaux, dont l'implantation n'est pas encore connue. Le TPG a indiqué qu'il avait bon espoir que Nantes fasse partie des 6 villes sélectionnées.

XIV) DEMANDE D'IMPLANTATION DE SERVICES D'ASSIETTE EN PERIPHERIE NANTAISE

Les organisations syndicales ont réitéré leur demande d'implantation de services d'assiette en périphérie nantaise. Si la direction envisage à terme l'implantation d'un SIP à Rezé, elle considère que la question de créer d'autres SIP est prématurée. Elle souhaite créer d'abord les SIP sur l'implantation des CDI existants.

XV) SITUATION DE LA TRESORERIE D'ANCENIS

Le délégué interrégional du DGFIP viendra à la trésorerie le 1er octobre. L'ergonome du ministère s'y rendra le 7 octobre.

Un plan monétique sera déployé sur Ancenis.

Tout cela, c'est très bien, mais ce que les agents demandent avant tout, c'est la pérennisation des deux emplois demandés !

XVI) DEMENAGEMENT DE NANTES AMENDES

Les travaux ont débuté. L'installation de la trésorerie est prévue pour la mi-janvier 2010.



XVII) RESTAURATION A SAINT-NAZAIRE

Il est indéniable que le restaurant privé donne actuellement plus satisfaction aux collègues que le restaurant situé au CDIF (à qui on n'avait pas donné les moyens de maintenir un service de qualité).

Toutefois le coût est très élevé pour les services sociaux (qui complète le montant payé par les agents pour leur repas), ce qui pourrait conduire à devoir se replier sur une autre solution de restauration.

La CGT a réitéré son souhait de création d'un restaurant administratif à Saint-Nazaire.

XVIII) AUTORISATIONS D'ABSENCE SUITE A DECES D'UN COLLEAGUE EN ACTIVITE

La CGT demandait que soit actée une autorisation d'absence pour permettre aux agents d'assister aux obsèques lors du décès d'un collègue de leur service. Nous considérons que c'est le minimum que l'administration peut faire en hommage à un agent disparu.

Lorsque ce cas s'est malheureusement présenté cet été, ces autorisations d'absence avaient été dans un premier temps refusées aux collègues, avant d'être finalement accordées.

La Direction a reconnu le cafouillage de cet été, le mettant sur le compte des congés du CSTP.

Le TPG a refusé le principe d'une autorisation systématique, mais a reconnu que dans un cadre général, elle serait accordée.

XIX) DOMAINES

La CGT a rappelé les demandes de formation spécifiques des collègues du service des Domaines. La Direction recherche les modules existants pour satisfaire ces demandes.

Elle a rappelé la revendication de voir appliquer les jours comptables à tous les agents.

Vos représentants en CTPD :

Christophe André – 02.40.85.68.38 ; christophe.andre@dgfip.finances.gouv.fr

Yvic Kergroac'h : 02.51.25.37.03 ; yvic.kergroach@dgfip.finances.gouv.fr